

Me Béatrice DELESTRADÉ
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associée au Barreau de Marseille
43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE**

**D'UN STUDIO de 19,98 m² situé au 1^{er} étage (lot n° 1378),
Sis Résidence La Baie des Anges – Bâtiment La Désirade, entrée B,
quartier du Liouquet – lieudit Arène Cros – 13600 LA CIOTAT**

**SUR UNE MISE A PRIX DE TRENTE MILLE EUROS (30.000 €)
Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères.**

Visite le Lundi 7 Juin 2021 de 10 h 00 à 11 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 17 JUIN 2021 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution **du Tribunal Judiciaire de Marseille,**
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée, Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété :

Lesdits biens sont situés dans un ensemble immobilier situé à LA CIOTAT (13600), Quartier du Liouquet, lieudit «Arène Cros, dénommé «RESIDENCE DE LA BAIE DES ANGES »,
Figurant au cadastre section BO sous le numéro 127 pour 7 ha 07 a 30 ca.

Soit le **LOT NUMERO MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (1378)** consistant en un appartement portant le numéro 70 situé

au niveau R+1 du bâtiment 2 cage d'escaliers B composé de : une entrée, une salle de séjour avec coin cuisine ouvrant sur une loggia, une cabine, une salle de bains et un water-closet,
Et les quatre-vingt-neuf/cent millièmes (89/100.000^e) des parties communes générales de l'immeuble.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Franck MASCRET, Huissiers de Justice associés, a établi le 18 juin 2020 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que l'appartement est situé – Résidence Baie des Anges – Lieudit Arène

Cros – Bâtiment La Désirade – Entrée B –
13600 LA CIOTAT.

Le lot n° 1378 situé au 1^{er} étage est composé
d'un séjour/cuisine et d'une pièce d'eau/WC.

Le certificat de métré établi par Monsieur
NASRATY stipule une surface de **19,98 m²**.

Les lieux semblent être destinés à la location
saisonnnière.

Le syndic de la copropriété est le Cabinet SIGA
sis 7, rue d'Italie, 13006 MARSEILLE.

**La présente vente est poursuivie A LA
REQUETE DE :**

La **SAS LES MANDATAIRES**, mission
conduite par **Maître Michel ASTIER**, es
qualité de mandataire judiciaire au redressement
et à la liquidation des entreprises, domicilié 1,
rue Roux de Brignoles, 13286 MARSEILLE
Cedex 6, agissant en qualité de mandataire
judiciaire à la liquidation judiciaire de Monsieur
Zehari ARRAR, né à Sétif (Algérie) le 22
septembre 1968, de nationalité algérienne,
marié sous le régime de la séparation de biens
avec Madame Samira YEKKEN aux termes de
son contrat de mariage reçu par Maître
MASSON, Notaire à La Ciotat le 4 février 2000
préalable à son union célébrée à la mairie de
La Ciotat le 5 février 2000 demeurant et
domicilié 9, chemin du Moulin de Mouries,
13600 LA CIOTAT,

A ces fonctions désigné par jugement du
Tribunal de Commerce de Marseille du 12 juin
2019,

Agissant en vertu d'une ordonnance 5 janvier
2021 publiée au 3^{eme} bureau du service de

Publicité Foncière de Marseille le 25 février
2021 volume 2021 S n° 10,

Ayant pour Avocat **Maître Béatrice
DELESTRADE**, Avocat associé au sein de la
**SELARL PROVANSAL AVOCATS
ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement
si elles sont portées par un Avocat inscrit au
Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un
chèque de banque représentant 10 % du
montant de la mise à prix avec un minimum de
3.000 € établi à l'ordre de Maître Michel
ASTIER.

RENSEIGNEMENTS :

**Pour de plus amples renseignements,
consulter le cahier des conditions de
vente :**

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu>
du Cabinet de **Me Béatrice DELESTRADE**,
Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Béatrice
DELESTRADE**, Avocat au Barreau de
Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE
- Tél. : 04.91.37.33.96 -

**p.vasquez@provansal.eu TOUS LES JOURS
DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Palais Monthyon – Place Monthyon, 13006
MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil,
du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de
13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 5 mai 2021

**Me Béatrice DELESTRADE
Avocat**